

Rentrée 2009: la bataille de l'orthographe commence sa seconde phase

Les défenseurs de la "forteresse Orthographe" sont maintenant suffisamment ridiculisés. La frappe s'étend désormais aux complicités passives et aux stratégies de diversion.

Leurs complicités passives, c'est la censure concernant tous les dégâts avérés de l'orthographe française, une censure qui est pratiquée par **les fédérations de parents d'élèves, par les syndicats d'enseignants et par les médias.**

Les défenseurs de l'orthographe sont effrayés à l'idée que le public le plus large finira par avoir connaissance des la thèse qui les ridiculise. La seule possibilité de faire durer leur imposture est dans les stratégies de diversion.

Les stratégies de diversion, ce sont les propositions de réformes mal ciblées. Elles ont toujours réussi jusqu'à présent, dans la mesure où chaque réforme proposée aboutissait chaque fois à un échec. Et chaque échec représentait en fait un moindre mal, étant donné la médiocrité des propositions correspondantes. Mais ça veut dire que **la proposition d'un projet mal ciblé est le meilleur moyen d'obstruer le chemin de l'indispensable réforme et de faire perdurer le gâchis actuel.**

A - L'API ou l'art d'avancer comme un âne qui recule

Avec n'importe quelle réforme de l'orthographe, la nouvelle norme adoptée nous rapproche peu ou prou d'une écriture phonétique, simple et claire comme b-a-ba.

Une écriture rigoureusement phonétique apporte **exactement autant** d'information que le message oral correspondant et donc, contrairement à un préjugé savamment entretenu, l'adoption d'une écriture phonétique ne peut absolument pas constituer un appauvrissement de la langue.

Vers 1975, nos décideurs ont bien adopté quelque part une écriture phonétique du français, mais ils l'ont choisie la plus sordide possible. On y utilise la lettre "e" pour le son "é", la lettre "y" pour le son "u", la lettre "u" pour le son "ou", une espèce de z pour le son "j", la lettre j pour le son "yé" ("i mouillé"), etc. Sur la quarantaine de lettres qu'il utilise, il n'y en a pas la moitié dont l'usage soit conforme à nos habitudes.

Etant donné que son aspect rébarbatif réserve ce code à un petit nombre d'initiés, les défenseurs de l'orthographe y trouvent une preuve de leur supériorité. En outre, cet aspect rébarbatif leur permet de **faire croire qu'une écriture phonétique du français ne peut être que sordide.**

Cet épouvantail interdisant l'idée d'une éventuelle orthographe phonétique, les seules réformes concevables pour les français seront forcément bancales, parce qu'elle présenteront nécessairement des entorses à la règle "une lettre, un son". L'API garantit ainsi une longue vie à l'orthographe actuelle et au gâchis scolaire qu'elle provoque.

C'est pourquoi nos marchands de béquilles de l'échec scolaire ne manquent pas de faire mousser le code en question, appelé API, c'est à dire "alphabet phonétique international. Pourtant, lorsque les chinois ont décidé d'écrire leur langue phonétiquement et de mettre en place le pinyin, ils ont bien choisi l'alphabet latin et non l'API.

B - La réforme très facile a été soigneusement évitée

Au delà de ses défauts, la "phonétique" à l'aide de l'API a tout de même des avantages:

- à ceux qui ne veulent pas l'entendre, elle montre, envers et contre tout, qu'il est nécessaire de définir quelque part une **prononciation normale** des mots français, par delà les accents locaux.

- elle montre qu'une écriture **phonétique** de cette prononciation normale peut quelque part être mise en place sans que personne y voie un cheveu, aussi sordide soit-elle.

Autrement dit, nos décideurs auraient eu tout le loisir de mettre en place l'indispensable réforme s'ils l'avaient voulu, mais ils ne risquaient pas de le faire. Vers 1975, à la place de l'API, il leur aurait suffi d'utiliser un alphabet phonétique français choisi avec soin. La suite de la réforme de l'orthographe aurait été une partie de plaisir

C - Les manoeuvres de diversion ne pourront plus faire illusion

La réforme proposée par le mouvement Ortograf-fr repose sur ce principe. La mise en place préalable d'un alphabet phonétique français le plus conforme possible à nos habitudes ouvre le chemin pour une réforme infiniment plus confortable, infiniment plus sûre, et infiniment plus efficace que tout ce qui a été proposé dans le même sens jusqu'à ce jour. Le projet correspondant ne présente que des avantages à toutes les étapes de sa mise en application.

A l'opposé, une proposition de réforme qui n'est pas centrée sur une actualisation judicieuse de l'alphabet est vouée à l'échec. On a alors tout le droit de penser que cet échec est sa véritable raison d'être.

C'est pourquoi ceux qui proposent des réformes profondes mal ciblées doivent être considérés comme des défenseurs de la forteresse orthographe et seront combattus comme tels.

Demandez un exposé sur le thème:

"Orthographe: la réforme très facile"

Ortograf-fr, F-25500-MONTLEBON

tél: +(33)(0)3 81 67 43 64 sites:

1°) alfograf 2°) ortograf, ortograf-fr, ortograf-2008

3°) ortograf nouvelobs

louis.rougnon-glasson@laposte.net